

Le Président de la République s'entretient par téléphone avec le Président élu du Sénégal et avec son homologue angolais

Lire page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATIONS **HORIZONS**

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION



PRIX : 20 MRU

N° 8764 DU JEUDI 28 MARS 2024

Imsak Ramadan

Jeudi 18 Ramadan
Iftar : 19H17
Imsak : 05H38

Vendredi 19 Ramadan
Iftar : 19H18
Imsak : 05H37

Au début d'une visite d'amitié et de travail

Le Président de la République, Président de l'Union Africaine s'entretient avec son homologue congolais des questions d'intérêt commun et des efforts de la présidence de l'UA pour restaurer la paix dans ce pays frère



Le Président de la République, Président de l'Union Africaine, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a eu mercredi soir des entretiens privés au Palais Présidentiel avec le Président de la République démocratique du Congo, Monsieur Félix Etienne Tshisekedi, qui est actuellement en visite d'amitié et de travail en Mauritanie.

Les entretiens ont porté sur des questions régionales

d'intérêt commun et sur les efforts actuellement déployés par la présidence de l'Union africaine pour restaurer la paix en République démocratique du Congo.

Ensuite, les entretiens ont été élargis à la délégation accompagnant le Président de la République démocratique du Congo qui s'est jointe aux pourparlers, en présence également du ministre et secrétaire général

de la Présidence de la République, M. Moulaye Ould Mohamed Laghdhaf, du ministre chargé du cabinet du Président de la République, M. Mokhtar Diay, de la ministre conseillère à la Présidence de la République, Mme Coumba Ba, et du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug.

Lire page 3

Au Conseil des Ministres :

Approbation de conventions d'établissement dans le domaine du tourisme



Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 27 mars 2024, sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Le Conseil a examiné et adopté plusieurs projets de décrets dont ceux portant approbation de conventions d'établissement entre le Gouvernement de la

République Islamique de Mauritanie et la Société Fasq Sarl, d'une part et la Société Al Dhafra pour l'Investissement SARL, d'autre part.

Ces deux projets de décret ont pour objectif de permettre à chacune de ces sociétés de créer un complexe touristique au bord de la plage de Nouakchott. Ces infrastructures vont contribuer à améliorer

l'offre de services hôteliers et touristiques de la capitale du pays.

Outre le renforcement de la capacité d'accueil des hôtels de la ville, la création de ces deux complexes hôteliers devrait générer plus de cent emplois directs et près de deux cent emplois indirects.

Lire pages 4 et 5

Il ne peut y avoir développement sans sécurité

Rencontre sur le patrimoine culturel immatériel au Centre Taranim

Un colloque scientifique sur le thème "le patrimoine culturel immatériel... moyens de conservation et risques d'extinction", a été organisé par le Centre Taranim pour les Arts populaires mercredi soir à Nouakchott Sud.

Le colloque est dans le droit fil des activités qui ont lieu en marge du lancement de la 11e édition du Festival des Leyali el medh -(Nuits des louanges du Prophète -PSL. Au programme de ce colloque, des spectacles et des conférences sur le patrimoine culturel immatériel.

Dans ce contexte, le conférencier, M. Battar Ould El arbi, a souligné l'importance du patrimoine immatériel, qui est devenu l'un des thèmes de l'action culturelle et que le Centre Taranim s'efforce de faire revivre, afin de préserver

l'identité du peuple mauritanien face aux défis auxquels le patrimoine immatériel est confronté aux niveaux régional et international. Il a expliqué que les fondements de la civilisation sont les mêmes que ceux sur lesquels repose le patrimoine, bien que ce patrimoine varie d'un endroit à l'autre, même à l'intérieur d'un même État, comme c'est le cas en Mauritanie. Le conférencier M. Lemrabbott Moutali a mis en exergue l'importance des contes populaires, y compris les fables humaines et animales, dans la revitalisation du patrimoine immatériel des peuples. Il a aussi noté que la société mauritanienne possède de nombreuses histoires qui constituent un patrimoine de base en tant que miroir reflétant le folklore immatériel.

La conférencière mme Safia Habab a déclaré que le patrimoine immatériel devrait être une priorité, car il est le premier identifiant des peuples et la préservation de leur identité nationale, à travers le lancement d'institutions médiatiques spécialisées dans le domaine culturel afin d'introduire la place qu'il devrait occuper dans la mémoire collective de tout peuple et la préservation de sa culture.

Le conférencier, M. Mohammed Salem Abidine a expliqué que l'importance du patrimoine réside dans la formulation de l'identité nationale, en démontrant l'appropriation de ce patrimoine à travers des festivals et des recherches sur le domaine, précisant que ce patrimoine joue aussi un rôle important dans la consolidation de l'unité nationale.

HORIZONS

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE D'INFORMATION



الوكالة الموريتانية للأنباء
Agence Mauritanienne d'Information

**Directeur de Publication,
Directeur Général de l'AMI :**
Moctar Malal Dia

Directeur de la Rédaction :
Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef :
Khalilou Diagana

SECRETAIRE DE REDACTION :
Abderrahmane Ould Cheikh
Chef Desk Maquette :
El Hadrami Ould Ahmedou
Email: had.mac@gmail.com

Tirage : Imprimerie nationale



AVIS

En vue de rapprocher le service des citoyens, le Groupe SOMELEC met à la disposition de son aimable clientèle le numéro vert 8000 14 14 pour signaler tout incident ou anomalie constatés sur le réseau électrique.



UNITE DE GESTION DU PROJET DE CONSTRUCTION DU PONT ROSSO AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'Assistance technique à l'Unité de Gestion du Projet dans le domaine du suivi évaluation (Relance)

Date de l'avis : 28/03/2024

Secteur : Transport

Références des Accords de prêt : N°Serapis2006-0157/2100150036646/2100150036645

N° du Projet : P-Z1-D00-037/N° P-Z1-D00-020/N°FI0786

1.Cet avis de manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publié le 28 novembre 2017 dans UNDB, le site de la Banque Africaine de Développement et les quotidiens « l'Horizon » et « Le Soleil ».

2.Les Gouvernements de la République Islamique de Mauritanie et de la République du Sénégal ont reçu de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) des prêts, ainsi qu'une subvention de l'Union Européenne (UE) en vue du financement du Projet de Construction du Pont de Rosso. Le gouvernement de la République du Sénégal a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ces ressources pour financer le contrat de services d'un Consultant individuel **pour apporter une assistance technique à l'Unité de Gestion du Projet dans le domaine du suivi évaluation.**

3.Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement et de manière spécifique les actions suivantes :

-appuyer l'expert en Suivi évaluation de l'Unité de Gestion du Projet dans la mise en place et la coordination d'un système de suivi et d'évaluation robuste.;

-apporter un appui global aux experts de l'UGP en matière de suivi-évaluation ;

-renforcer les capacités des membres de l'UGP dans le domaine du suivi et de l'évaluation du projet ;

-accompagner le projet dans l'élaboration des rapports périodiques, annuels et des plans de travail et de budget annuel (PTBA).

Les prestations se dérouleront sur une durée de trois (03) ans à compter de la signature

du contrat.

4.L'Unité de Gestion du Projet (UGP) invite les consultants individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent justifier leur capacité et expérience à mener à bien cette mission. Ils devront disposer d'une :

-qualification générale dans le domaine du suivi évaluation ;
-expérience dans le domaine de renforcement de capacités.

5.Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes à « **La Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Africaine de Développement** », approuvée en octobre 2015 et entrée en vigueur en janvier 2016, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

6.Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, tous les jours ouvrables :

*Du lundi au jeudi : de 9 H 00 à 17 H 00

*Le vendredi : de 09 H 00 à 12 H 00

7.Les expressions d'intérêt composées d'un CV et de justificatifs d'expériences et de diplômes doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou par email au plus tard le **Mardi 30 Avril 2024 à 10 h 00 mn** heure locale et porter expressément la mention :

« **Recrutement d'un consultant pour l'assistance technique à l'Unité de Gestion du Projet de construction du pont de Rosso, dans le domaine du suivi évaluation** »

UNITE DE GESTION DU PROJET DE CONSTRUCTION DU PONT DE ROSSO

Adresse : PK7 Près de l'Hôpital Régional, à Rosso Mauritanie.

Att. Monsieur Amadou Samba SOW, Coordinateur du Projet

Téléphone : 00 222 37 59 13 81 / 00 221 77 333 24 39

Email : ugp.pcpr@gmail.com

8.Les dossiers (CV et justificatifs d'expérience et de formation) devront être transmis en version française pour être recevables.

Le Coordonnateur de l'UGP
Amadou Samba SOW

Au début d'une visite d'amitié et de travail

Le Président de la République, Président de l'Union Africaine s'entretient avec son homologue congolais des questions d'intérêt commun et des efforts de la présidence de l'UA pour restaurer la paix dans ce pays frère

Le Président de la République, Président de l'Union Africaine, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a eu mercredi soir des entretiens privés au Palais Présidentiel avec le Président de la République démocratique du Congo, Monsieur Félix Etienne Tshisekedi, qui est actuellement en visite d'amitié et de travail en Mauritanie.

Les entretiens ont porté sur des questions régionales d'intérêt commun et sur les efforts actuellement déployés par la présidence de l'Union africaine pour restaurer la paix en République démocratique du Congo.

Ensuite, les entretiens ont été élargis à la délégation accompagnant le Président de la République démocratique du Congo qui s'est jointe aux pourparlers, en présence également du ministre et secrétaire général de la Présidence de la République, M. Moulaye Ould Mohamed Laghdhaf, du ministre chargé du cabinet du Président de la République, M. Mokhtar Diay, de la ministre conseillère à la Présidence de la République, Mme Coumba Ba, et du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug.



Étaient également présents, aux côtés du Président congolais, une délégation de haut niveau comprenant M. Christophe Lutundula Abala Ben Abala, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et de la Francophonie, M. Joseph Loviso Bulemla, représentant personnel du chef de l'Etat, Mme Kaupo Mandugu Bola, conseillère spéciale du chef de l'Etat, et M. Serge Ichebangu, Haut représentant du chef de l'Etat avec rang de ministre.

Le Président de la République démocratique du Congo, M. Félix Etienne Tshisekedi, était arrivé mercredi soir à Nouakchott,

au début d'une visite d'amitié et de travail de deux jours en Mauritanie. Il a été accueilli à la passerelle de son avion par le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de l'Union Africaine. Le Président de la République était entouré, lors de l'accueil de son hôte congolais, du Premier ministre, M. Mohamed Ould Bilal Messoud, du ministre chargé du Cabinet du Président de la République, des chefs d'Etat-major des Forces Armées et de Sécurité, du chef d'Etat-major particulier du Président de la République, du wali moucaïd de Nouakchott Ouest, de la présidente de la Région de Nouakchott et du chargé d'Affaires de l'ambassade du Congo en Mauritanie.

Après avoir écouté les hymnes nationaux mauritanien et congolais et passé en revue les unités militaires venues rendre les honneurs, le Président congolais a salué le président de l'Assemblée nationale, le président du Conseil constitutionnel, le ministre secrétaire général de la Présidence de la République, les membres du Gouvernement, les dignitaires de l'Etat, les membres du corps diplomatique et les représentants des organisations internationales accréditées à Nouakchott.

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, a salué, à son tour, les membres de la délégation accompagnant le Président de la République démocratique du Congo en visite en Mauritanie.

Le Président de la République,

Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, président de l'Union africaine (UA), s'est entretenu, mercredi soir en privé, à la suite présidentielle de l'aéro-

port international de Nouakchott Oumtounsy, avec le Président de la République démocratique du Congo, Félix Etienne Tshisekedi.

Le Président de la République, Président de l'UA s'entretient par téléphone avec le Président élu du Sénégal...

Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de l'Union Africaine a eu mardi soir, un entretien téléphonique, avec son frère, le Président élu de la République du Sénégal, Monsieur Bassirou Diomaye Faye.

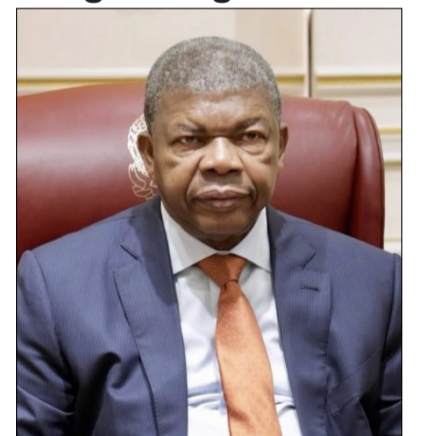
Au cours de cet entretien, le Président de la République a renouvelé ses félicitations au Président élu pour la grande confiance que lui a accordée le peuple sénégalais. Il a en outre salué l'atmosphère de sérénité et de responsabilité dans laquelle s'est déroulée cette élection. Aussi a-t-il salué la maturité du peuple sénégalais et la

force de sa démocratie séculaire. Il lui a également adressé les félicitations au nom de l'Union Africaine.

A son tour, le Président élu sénégalais a remercié le Président de la République pour ses félicitations mettant l'accent, par la même occasion, sur la profondeur des relations de coopération entre les deux pays ainsi que la solidité des liens de fraternité et d'amitié qui unissent les deux peuples frères.

Au terme de l'entretien, les deux Présidents ont affirmé leur volonté commune d'œuvrer à renforcer ces relations dans l'intérêt des deux pays frères.

...et avec son homologue angolais

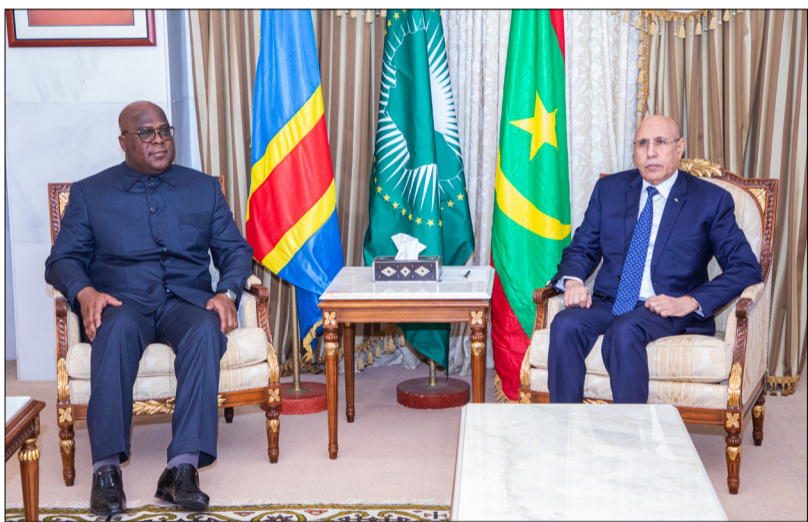


Le Président de la République, Président de l'Union africaine, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, s'est entretenu par téléphone mercredi matin avec le Président de la République d'Angola, M. João Lourenço.

Les entretiens ont porté sur certaines questions régionales d'intérêt commun. C'est ainsi que le Président de la République, a exprimé, en tant que Président de l'Union Africaine,

son appui aux efforts de médiation entrepris par le Président João Lourenço en tant que vice-président de l'Union Africaine pour rétablir la paix en République Démocratique du Congo.

Au cours de l'appel téléphonique, il a également été question de la coordination au sein du Bureau de la Présidence de l'Union africaine, l'organe dont la République d'Angola est le premier vice-président.



Au Conseil des Ministres

Approbation de conventions d'établissement dans le domaine du tourisme

Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 27 mars 2024, sous la présidence de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Le Conseil a examiné et adopté les projets de décrets suivants :

- Projet de décret portant approbation d'une convention d'établissement entre le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et la Société Fasq Sarl.

Ce projet de décret a pour objectif de permettre à la Société Fasq Sarl de créer un complexe touristique au bord de la plage de Nouakchott, qui va contribuer à améliorer l'offre de service dans le cercle de l'hôtellerie et du tourisme de la ville. Il comprendra 40 suites haut standing, 120 chambres, 40 tentes modernes, 4 grands restaurants, 4 piscines, pour adultes et enfants, 2 parcs de jeux, 1 terrain de football et 1 terrain de handball.

Par ailleurs, ce projet, qui est en parfaite harmonie avec la stratégie nationale du tourisme 2018-2030 et dont le coût global s'élève à 760 Millions MRU, va permettre la création de 50 emplois directs et 57 indirects, en plus d'assurer le renforcement des capacités du personnel mauritanien qui sera recruté.

- Projet de décret portant approbation d'une convention d'établissement entre le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie et la Société Al Dhafra pour l'Investissement SARL.



l'Investissement SARL.

Ce projet de décret a pour objectif d'autoriser à la Société Al Dhafra pour l'Investissement SARL de créer un complexe hôtelier au bord de la plage de Nouakchott, qui viendrait renforcer l'offre de service et la capacité d'accueil des hôtels de la ville. Il comprendra un parc d'attraction, un parc aquatique, deux restaurants et des hébergements de type bungalow. Ce projet, qui est en parfaite harmonie avec la stratégie nationale du tourisme 2018-2030 et dont le coût global s'élève à 111.700.000 MRU, va permettre la création de 65 emplois directs et 100 indirects, en plus d'assurer le renforcement des capacités du personnel mauritanien qui sera recruté.

- Projet de décret portant nomination du Président et des membres

du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Bassikounou. Le Ministre de la Justice a présenté une communication relative au Plan d'Action National de lutte contre la Traite des Personnes 2024-2026.

Cette communication a informé le Gouvernement sur l'importance du Plan d'Action National de lutte contre la Traite des Personnes 2024-2026, qui constitue un instrument de planification intégré permettant à la Mauritanie de lutter efficacement et durablement contre ce fléau, réprimer les auteurs des infractions, identifier, protéger et assister les témoins.

Le Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritiens de l'Extérieur a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur et de la

Décentralisation a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le Ministre du Pétrole, de l'Energie et des Mines a présenté une communication relative à l'autorisation de signature d'un contrat d'Exploration-Production (CEP) avec le consortium « Taga Arabia & Go-Gas » sur le bloc de Banda & Tevet. Cette communication a informé le Gouvernement de l'importance de ce contrat qui vise, conformément à la politique de promotion adoptée, à accélérer le rythme des activités d'exploration et d'exploitation dans le bassin côtier. De même, il a été rappelé que le développement de Banda nécessite la conclusion de ce contrat, conformément aux dispositions du code des hydrocarbures bruts, et les que négociations avec le consortium ont abouti à

la détermination des termes techniques, économiques et fiscaux du Contrat-Production sur le bloc. Le Ministre de la Culture, de la Jeunesse des Sports et des Relations avec le Parlement a présenté une communication relative à la Stratégie Nationale de la Jeunesse 2024-2030.

Cette communication a présenté au Gouvernement un diagnostic sur la situation du secteur de la jeunesse, mettant l'accent sur les retards enregistrés, notamment dans le domaine des infrastructures et sur les leçons tirées des stratégies et politiques précédentes, avant de présenter la Stratégie Nationale de la Jeunesse 2024-2030 et de proposer un dispositif institutionnel de mise en œuvre, accompagné d'un plan opérationnel.

Des membres du Gouvernement commentent les résultats du conseil des ministres

Le ministre de la Culture expose les grandes lignes de la stratégie nationale de la jeunesse

Des membres du Gouvernement ont commenté, mercredi soir, les résultats du conseil des ministres qui s'est tenu plus tôt dans la journée. Il s'agit des ministres du Pétrole, de l'Energie et des Mines, porte-parole du Gouvernement, M. Nani Ould Chrougha, de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement, M. Ahmed Sid'Ahmed Die, du commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec le Parlement, M. Cheikh Ahmedou Ould Ahmed Salem Ould Sidi.

Intervenant le premier, le porte-parole du Gouvernement a déclaré que le conseil a examiné et adopté plusieurs projets de décret et des communications, dont l'autorisation de signature d'un contrat d'exploration et de production sur le bloc Banda, la stratégie nationale de la jeunesse 2024-2030 et le plan national de lutte contre la traite des personnes pour la période 2024-2026. Il a ensuite invité ses homologues à apporter plus de précisions.

A son tour, le ministre de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement, M. Ahmed Ould Sid'Ahmed Ould Dié,



a présenté les points saillants de la stratégie nationale de la jeunesse pour les six prochaines années (2024-2026). Le ministre a précisé que cet outil fait suite aux engagements du Président de la République envers la jeunesse. Le document épouse les objectifs de la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée, a-t-il indiqué. Poursuivant son propos, le ministre a souligné que l'objectif est d'arri-

ver à l'horizon 2030 à faire en sorte que les jeunes aient les opportunités pour être des citoyens responsables, des acteurs valables du développement de la Mauritanie. Les actions qui seront mises en œuvre, tout au long de ces années, devraient permettre aux jeunes, d'accéder à des conditions de vie décentes, a affirmé le ministre. Pour éviter les écueils du passé, le ministre précise que des leçons ont été apprises des

précédents dispositifs. La stratégie sera déployée suivant trois axes qui permettront le développement de la jeunesse, du sport et des loisirs, notamment sa professionnalisation, la promotion de l'engagement civique et politique ainsi que l'intégration sociale des jeunes, a-t-il ajouté. Répondant aux questions des journalistes sur les moyens importants dépensés par le ministère, récemment, il a déclaré que ces fonds

ont été utilisés à bon escient dans le cadre de l'organisation de la semaine nationale de la jeunesse et du sport scolaire. Cet événement, a-t-il dit, s'est tenu dans plusieurs régions, pour promouvoir le sport. Le ministre a rappelé que la Mauritanie vient de loin, qu'elle a progressé et qu'il est important de soutenir la dynamique enclenchée depuis 2019.

De son côté, le commissaire aux droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile, M. Cheikh Ahmedou Ould Ahmed Salem Ould Sidi, est revenu sur les grandes lignes du plan d'action national de lutte contre la traite des personnes 2024-2026. Selon lui, ce mécanisme a été mis en place en collaboration avec l'instance nationale en charge de la lutte contre ce phénomène, l'Organisation Internationale des Migrations (OIM), différents départements ministériels et des organisations nationales de droits de l'Homme, afin de veiller au respect de la dignité des personnes.

Le commissaire aux droits de l'Homme a expliqué que le texte repose sur plusieurs volets, dont la coordination, la prévention et la protection des migrants et la répression des trafiquants. La Mauritanie, par

Suite en page 5

Suite de la page 4

ce plan, poursuit ses progrès dans la lutte contre la traite des personnes et le trafic des migrants, grâce à une planification intégrée.

Interpellé sur l'objectif des récentes mesures prises par la Mauritanie à ce sujet, le commissaire a déclaré que les migrants sont des êtres humains, qui ont des droits. Ils doivent être protégés. Parmi eux, il y a des femmes, des enfants mais aussi des criminels qui les exploitent, a affirmé le commissaire. Le plan évoqué



plus tôt a pour objectif de lutter contre le pouvoir de nuisance de ces personnes. Le commissaire a rappelé que la Mauritanie a une partie importante de sa population établie dans d'autres pays. Et donc, il faut veiller à traiter les migrants chez nous, tel que nous voudrions que les Mauritanien soient traités ailleurs. Au sujet de la lutte contre le travail des enfants, le commissaire a indiqué que cela figure dans la liste des priorités de l'Etat. Il a également indiqué que l'un des volets du plan d'action se propose d'endiguer le fléau qu'est l'exploitation des enfants.

A son tour, le porte-parole du Gouvernement est revenu sur la perturbation de l'alimentation en électricité de zones situées dans l'Est mauritanien. D'après lui, Néma

approvisionne le Hodh Chargui en électricité et en cas de panne, plusieurs zones sont impactées. C'est le cas de Timbédra. Il a ensuite déclaré que les autorités ont pris les dispositions dès les premières heures.

Le ministre a indiqué que des équipes ont été dépêchées pour résoudre le problème. A l'heure actuelle, le réseau dispose de 60% de ses capacités. Les ingénieurs poursuivent leurs interventions pour un retour rapide à la normale. Par ailleurs, il a relevé que des groupes ont été envoyés pour atténuer le désa-

grément causé par la perturbation du réseau.

En ce qui concerne l'élection présidentielle au Sénégal, le porte-parole du Gouvernement a adressé ses chaleureuses félicitations au peuple sénégalais. Il a souligné que ce dernier a une nouvelle fois, démontré sa maturité démocratique, l'érigeant en modèle pour tous les pays africains.

Enfin, le porte-parole a indiqué que l'Etat soutient le développement du secteur touristique, notamment dans le domaine hôtelier, car la capacité de la Mauritanie à satisfaire la demande, en termes de lits, est faible. Il dira que lors de plusieurs événements que la Mauritanie a abrités, l'Etat a été contraint de réquisitionner des villas afin de palier ce manque.

Deuxième édition du forum « Diplomatie culturelle en Islam »



L'Académie diplomatique a lancé, mercredi soir à Nouakchott, la deuxième édition du forum "Diplomatie culturelle en Islam", organisée en coopération avec direction de la Ligue des États arabes et l'Organisation de la Coopération islamique au sein du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritanien de l'Extérieur.

Le forum comprenait des conférences sur la diplomatie culturelle et son rôle dans l'islam.

M. Mohamed Ould Tettah, ambassadeur chargé de mission au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritanien de

l'Extérieur, a expliqué dans une allocution prononcée à cette occasion que cette activité est organisée par l'Académie à cette période chaque année. Il a encore noté que cette institution du MAEC s'est donné pour mission de construire et de consolider les relations diplomatiques.

De son côté, le directeur général de l'Académie diplomatique, l'ambassadeur Abdelkader Mohamed Ahmedou, a déclaré que l'objectif de la rencontre est de diffuser les valeurs de la paix. Il a aussi souligné que ce forum présentera de nombreuses conférences, traitant de la diplomatie culturelle.

Inauguration de 8 centres d'alimentation communautaires à Nouakchott

Le secrétaire général du ministère de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille, M. Ahmedou Ould Adahi Khteira, a supervisé mercredi à Toujounine -Nouakchott nord, la cérémonie d'inauguration de 08 centres d'alimentation communautaires (CAC) ouverts dans les trois moughataas de Nouakchott, dans le cadre des festivités commémoratives de la journée internationale de la femme.

L'ouverture de ces centres, qui ciblent les enfants âgés de 0 à 59 mois, les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les familles menacées de malnutrition, s'inscrit dans le cadre du programme national de lutte contre la malnutrition en Mauritanie. Dans son discours, le secrétaire général a déclaré que l'ouverture de ces CAC est en droite ligne de l'attention particulière qu'accorde le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani aux couches sociales les plus démunies. Il a souligné que l'action de son département a pour objectif de généraliser ces centres dans tous les jardins d'enfants publics et dans les quartiers les plus vulnérables, tout en veillant à la qualité de leurs services.

M. Ahmedou Ould Adahi Khteira a remercié les autorités administratives locales pour la coordination efficace pour



protéger les enfants de la malnutrition, ainsi que les partenaires au développement pour leur soutien aux efforts déployés par le ministère dans ce domaine.

De son côté, le maire de Toujounine, M. Ahmed Salem Ould Vilali, a salué l'ouverture de ces centres et leur rôle dans le développement social avant de demander au ministère de redoubler d'efforts dans ce domaine.

Après l'échange de discours, le secrétaire général a visité le centre où il a été informé des actions qu'il mènera avant de suivre un sketch expliquant l'intérêt des CAC.

Le programme, qui a ouvert 190 centres au Guidimakha, au Gorgol, au Brakna, au Tagant, en Assaba, au Hodh El Gharbi, à Dakhlet-Nouadhibou et Nouakchott, est concerné par la découverte des états de

malnutrition et la surveillance de l'état nutritionnel des enfants.

Créé en 2012 pour promouvoir et soutenir les projets Nutricom et d'appui au secteur de la santé et de la nutrition, financés par la Banque Mondiale, le programme permet aussi l'organisation de sessions de formation pour les femmes sur la préparation de plats à base de produits locaux afin de promouvoir des habitudes alimentaires saines. Il organise des sensibilisations aux meilleurs comportements pendant la période de grossesse et à la création d'un environnement propice à la croissance et au développement de l'enfant.

La cérémonie s'est déroulée en présence du wali de Nouakchott nord, le commissaire-adjoint du CSA et le directeur général de la Santé publique.

Le gouverneur de la BCM décore des cadres et employés

Le gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie, M. Mohamed Lemine Dhehbi a, au nom du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, décoré, mercredi à Nouakchott, un certain nombre de cadres et d'employés de la banque dans le cadre de la célébration du 63e anniversaire de la fête de l'indépendance nationale.

Médaille de la Reconnaissance nationale :

M. Ahmedou Ould Seyid, trésorier général,

Médaille d'honneur de première classe :

Mme M'Barka Mint Sidi Bowah,



directrice des moyens généraux ;

Médaille d'honneur de 3^{ème} classe :
M. Hilal Ould Abdallahi, employé de service à la Banque.

La cérémonie de décoration s'est déroulée en présence du secrétaire général de la BCM et de plusieurs cadres et fonctionnaires de l'institution.

Validation du Cadre national de la météorologie, de l'hydrologie et du climat

Un atelier d'approbation du Cadre national de la météorologie, de l'hydrologie et des services climatologiques et du plan stratégique de l'ONM a entamé mercredi ses travaux à Nouakchott.

Organisé par l'Office National de la Météorologie -ONM-, l'atelier de deux jours est une étape importante dans la lutte contre la variabilité et le changement climatiques, et les documents présentés sont le résultat d'un processus systématique qui a débuté par un atelier tenu à Nouakchott du 8 au 10 février 2023 avec la participation des représentants de tous les utilisateurs des services hydrométéorologiques nationaux.

Dans une allocution à cette occasion, le secrétaire général du ministère de l'Équipement et des Transports, M. Enwey Ould Cheikh Abeidy, a expliqué que les phénomènes météorologiques, climatiques et hydrologiques ont des effets significatifs sur le développement social et économique de la sous-région, en particulier sur



la Mauritanie. Il a noté que ces effets s'accroissent de jour en jour au niveau mondial et jusqu'au niveau local. L'accès à des services climatologiques fiables pourrait être crucial pour les activités économiques dans tous les secteurs du développement de la Mauritanie, a-t-il déclaré. Il a encore souligné que la sécurité alimentaire, qui est un axe stratégique du plan mondial de réduction de la pauvreté, dépend dans une large mesure des activités météorologiques.

Pour sa part, le représentant du Centre régional au Niger, M. Tin Khaldou, a indiqué que les conditions climatiques actuelles sont un véritable obstacle au développement social et économique, par le fait que tout le développement et les activités économiques en dépendent.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier s'est déroulée en présence des secrétaires généraux des ministères de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Environnement.

La Mauritanie futur réservo

Le développement économique moderne tel que nous le connaissons aujourd'hui, issu du processus d'industrialisation des deux derniers siècles, se nourrit avant tout de ressources minérales non renouvelables extraites de la lithosphère (croûte terrestre). Il bénéficie d'une énergie relativement abondante et bon marché provenant des combustibles fossiles – pétrole, gaz naturel et charbon – et dans une moindre mesure de combustibles fissiles comme l'uranium. Les autres sources d'énergie, dites traditionnelles, comme la biomasse, l'éolien ou l'hydraulique, ont été marginalisées dans le « mix énergétique » des pays industrialisés.



La poursuite d'un développement se nourrissant essentiellement de l'abondance des énergies fossiles bon marché se heurte à la raréfaction des réserves, à la hausse des cours et au réchauffement climatique. La montée du climat dans l'agenda politique international coïncide avec un souci croissant lié au pic pétrolier. Nul ne sait pour l'instant quelle sera l'histoire de la déplétion des hydrocarbures, c'est-à-dire la chute de l'autre versant du pic : lente ou abrupte, volontaire ou subie, sereine ou violente. L'une des priorités de la communauté internationale devrait consister à négocier la réduction de la consommation des hydrocarbures de manière équitable sur les plans politique, social, culturel et technique. Il s'agit alors de planifier la déplétion des réserves restantes et le passage à des modèles économiques et de consommation soutenable tout en créant des capacités de dévelop-

pement pour les pays et les populations les moins favorisés. Dans les pays en développement, les enjeux divergent entre les zones rurales et les mégapoles en pleine expansion. Des efforts accrus doivent porter sur l'accès à l'électricité pour le milliard de personnes qui en sont encore dépourvues aujourd'hui, notamment dans les régions rurales d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud. Les recherches montrent que l'électrification de villages par le biais de petites unités décentralisées dans ces régions peut avoir un effet indirect significatif sur la réduction de la malnutrition infantile, notamment à travers son impact sur le travail des femmes. Dans les grands centres urbains, l'un des défis consiste à réduire l'intensité de la consommation d'énergie. L'enjeu consiste aujourd'hui plus que jamais à féconder la décision politique avec les connaissances ac-

cumulées par les scientifiques. Les rapports des experts insistent depuis plusieurs années sur l'urgence de prendre des mesures correctives pour éviter de graves crises à venir qui nécessiteront des ajustements douloureux. Le manque de décisions pour changer de cap résulte du fait que les cycles temporels du politique et de l'économie suivent des échéances à court terme, déconnectées de la temporalité et des réalités géologiques. La crise énergétique devra probablement provoquer des heurts plus graves avant que les dirigeants ne réagissent enfin de manière plus résolue. Reste à espérer que la multiplication des signes avant-coureurs favorisera l'émergence d'une coopération internationale beaucoup plus efficace dans le secteur énergétique afin d'éviter une multiplication des confrontations violentes pour le contrôle des ressources et de mettre en œuvre un

arsenal de politiques favorables au développement des ressources renouvelables. A ce titre, la Mauritanie se positionne comme le futur réservoir mondial d'hydrogène vert. Avec deux grands projets de production d'hydrogène vert, la Mauritanie s'affiche aujourd'hui comme le pays le plus attractif du continent pour les investisseurs en quête de ressources énergétiques propres. Sur les décennies à venir, le pays devrait jouer un rôle de premier plan sur la carte mondiale de l'économie verte de l'hydrogène. La Mauritanie compte différentes sources des énergies renouvelables. Le potentiel photovoltaïque (PV) solaire est estimé à 2 000-2 300 kWh par mètre carré par an (kWh/m²/an), les mesures de rayonnement les plus faibles correspondant aux ressources solaires les plus élevées en Europe méridionale.

« Le développement de l'énorme potentiel d'énergies renouvelables de la Mauritanie peut à la fois améliorer l'accès à une énergie abordable dans notre pays et permettre la conversion d'énergie propre en hydrogène vert ». Le 22 juin dernier, le président de la République de Mauritanie, Mohammed Ould Cheikh El Ghazouani, annonçait ouvertement les ambitions de la Mauritanie en matière d'accélération de la lutte contre le réchauffement climatique dans la sous-région ouest-africaine, avec notamment le développement d'une industrie locale intégrée d'hydrogène vert. Trois mois plus tard, un consortium composé de la compagnie britannique Chariot Limited et Total Eren annonce le lancement d'études de faisabilité afin de co-développer le projet Nour de production à grande échelle d'hydrogène vert en Mauri-



Le potentiel mondial d'hydrogène vert



tanie. Au mois de mars dernier, c'est au tour d'un consortium dirigé par le groupe allemand Conjointa qui annonce également son intention d'investir 32 milliards d'euros dans un projet d'hydrogène vert dans le pays. L'initiative a été lancée via la signature d'un accord avec la Mauritanie, le groupe énergétique émirati Abu Dhabi Future Energy Company (Masdar) et le fournisseur d'énergie égyptien Infinity. " La baisse des coûts de production combinée à ce potentiel énergétique sans égal fait de la Mauritanie une destination prisée des investisseurs pour les énergies renouvelables. Dans ce contexte, la Mauritanie adopte une position de pionnier dans le domaine des carburants du futur avec l'hydrogène vert ", explique Baudoin de Petiville, consultant en intelligence économique.

Selon l'Agence des Nations unies pour les énergies renouvelables, le potentiel de production des énergies vertes de la Mauritanie s'élèverait à quelque 4 000 gigawatts, mais pas seulement. La Mauritanie, comme l'avance l'Agence de Promotion des Investissements, " est l'un des pays les plus prédisposés à la production d'hydrogène vert, grâce à un potentiel important en énergie solaire estimé, selon les dernières statistiques disponibles, entre 2000 et 2300 kWh par mètre carré par an sur toute l'étendue du territoire national ". L'installation du projet sera située au nord-est de la capitale, Nouakchott. Lorsqu'elle sera opérationnelle en 2028, cette méga-usine pourra produire chaque année 8 millions de tonnes d'hydrogène vert, mais aussi différents produits fabriqués à base d'hydrogène. Sa capacité maximale d'électrolyse s'élèvera à 10 GW.

Toutefois, un projet aussi ambitieux devra trouver des issues à plusieurs défis, notamment le transport coûteux de l'hydrogène. La transformation locale de ce dernier permettra sur le moyen terme d'accélérer le développement des industries nationales et de générer des rentrées fiscales et en devises. Pour Baudoin de Petiville, " le potentiel énergétique mixte de la Mauritanie n'a que peu d'équivalents à l'échelle mondiale. Avec éventuellement 457.9 GW d'énergie solaire, 47 GW d'énergie éolienne et la volonté de devenir un hub gazier, la Mauritanie apparaît comme un candidat crédible pour devenir le nouveau fleuron énergétique de l'Afrique de l'Ouest. La région s'affiche de plus en plus comme étant un acteur essentiel pour répondre à la demande énergétique mondiale ". La Mauritanie est l'un des pays les

plus prédisposés à la production d'hydrogène vert, grâce à un potentiel important en énergie solaire estimé, selon les dernières statistiques disponibles, entre 2000 et 2300 kWh par mètre carré par an sur toute l'étendue du territoire national. Tout comme la force du vent d'environ 9 mètres tout au long de l'année, notamment dans les zones côtières est un autre atout.

Le pays a un grand potentiel dans diverses énergies renouvelables - solaire, éolienne et hydroélectrique.

L'énergie solaire :

Le territoire mauritanien est caractérisé par un climat ensoleillé durant toutes les périodes de l'année. Les quantités estimées sont évaluées entre 2000 et 2300 KWH par m² par an, sur tout le territoire national d'une superficie de 1.303.700 km².

L'énergie éolienne :

La Mauritanie dispose d'un potentiel confirmé en matière d'énergie éolienne en raison de son climat côtier caractérisé par des vents forts et continus soufflant à environ 9 mètres par seconde tout au long de l'année. Le pays dispose de grandes surfaces, tout le long d'un littoral de 754 km sur l'océan Atlantique, propice à la création de gigantesques parcs éoliens. L'expérience de terrain a prouvé le succès à grande échelle de la production d'électricité en créant une centrale éolienne de 30 MW pour satisfaire la demande à Nouakchott.

L'énergie hydroélectrique :

La Mauritanie est membre fondateur de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), une de ses vocations est la production d'énergie hydroélectrique et la distribution dans la région (Mauritanie, Sénégal, Mali, Guinée Conakry). Cet organisme exploite actuellement deux barrages qui produisent de l'énergie hydro-

électrique d'une capacité de plus de 300 MW répartis en quotas entre les quatre pays.

Le cadre juridique pour investir dans les énergies renouvelables en Mauritanie

Une loi spécifique à l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables est en cours d'élaboration par le gouvernement mauritanien, pour organiser les investissements dans ce secteur et préciser les modalités de partenariat attendues entre les secteurs public et privé.

Les infrastructures nécessaires pour les énergies renouvelables en Mauritanie

Ports maritimes : La Mauritanie compte actuellement 4 ports tout le long de la côte à Dakhlet-Nouadhibou, Tanit, Nouakchott et N'Diogo. Routes et voies ferrées : Le pays dispose d'une ligne ferroviaire longue de 704 km dépendant des sites d'exploitation du minerai de fer de la wilaya du Tiris Zemmour au port minier de Nouadhibou, il dispose également d'un réseau routier dépendant entièrement des bassins miniers de l'Inchiri, Dakhlet- Nouadhibou et Trarza aux ports maritimes de la côte atlantique.

Télécommunications : La Mauritanie a développé ces dernières années une infrastructure intégrée dans le domaine des communications répondant aux normes internationales. Il est relié à l'Europe et aux pays africains côtiers par un câble sous-marin en fibre optique.

Électricité et réseaux de distribution : La capacité de production d'électricité en Mauritanie a atteint des niveaux élevés ces dernières années avec l'inauguration de 6 grandes centrales à Nouakchott et le renforcement de la capacité de production de toutes les centrales électriques dans les autres villes.

BAC



Zouérate :

Formation en matière de renforcement de la transparence



Le conseiller du wali du Tiris Zemmour en charge des Affaires administratives et juridiques, M. Cheikh Tijani Niang, a supervisé mercredi matin à Zouerate le lancement de plusieurs sessions dans le domaine du renforcement de la transparence et de l'implication des acteurs locaux dans l'action gouvernementale au profit des acteurs locaux. Organisée par l'Association Sahel pour la Communication culturelle et sociale, la formation profite à 175 éléments venus des trois moughataas du Tiris Zemmour. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le conseiller a passé en revue les réalisations de la société civile sous le mandat du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. Aussi a-t-il rappelé l'importance de la loi 04/2021 sur la société civile, qui œuvre à organiser et encadrer le travail des

organisations de la société civile et à contribuer au développement local.

Il a remercié l'Association Sahel pour la Communication Culturelle et Sociale d'avoir organisé ces sessions de formation au profit de la société civile dans la wilaya. Il a également remercié la structure des services financiers volontaires des États-Unis pour le financement de ces formations. Il a invité les participants à tirer le meilleur parti de ces formations afin d'accroître leurs connaissances et leurs compétences.

Pour sa part, le président de l'Association sahéenne pour la Communication culturelle et sociale, M. Baba Ould Mohamed Ould Ahmed Vall, a expliqué que ces formations bénéficieront à 175 participants venus des trois moughataas de la wilaya. Il a ajouté que l'objectif de la formation est de favoriser une prise

de conscience de la communauté, une communauté censée connaître ses droits et ses devoirs et qui est apte à être un partenaire efficace dans le développement local grâce à une action gouvernementale qui cible la population locale.

Pour sa part, le Président du Forum régional de la Société civile, M. Sid Ahmed Ould Lahah, a exprimé ses remerciements à l'Association Sahel pour la Communication Culturelle et Sociale pour l'organisation de ces formations destinées aux activistes de la société civile, qui contribueront inévitablement au développement de leurs capacités et compétences, chacun selon sa spécialisation.

Ces formations ont été lancées en présence de chefs de services régionaux, de représentants de certains syndicats, de la société civile et de responsables de quartiers et de coopératives féminines.

Sélibabi :

800 kg de poissons distribués aux imams et cheikhs de mahadhras



Près de 800 kg de poisson fournis par la Société nationale de Distribution de Poisson ont été distribués mercredi à Sélibabi au profit des imams de mosquées et des cheikhs de mahadras du Guidimakha.

Dans une allocution à cette occasion, le conseiller du wali pour les Affaires économiques et le Développement local, M. Sidi Mohamed Abderrahmane El Houssein, a expliqué que la distribution

s'inscrit dans le cadre de plusieurs interventions gouvernementales accompagnant le mois béni du Ramadan et dont l'objectif est d'appuyer le pouvoir d'achat du citoyen.

Pour sa part, le président de l'Association des Imams du Guidimakha a salué le soutien devenu habituel ces dernières années, traduisant l'intérêt du Gouvernement, sous les directives du Président de

la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, pour les citoyens et sa volonté de les aider dans les moments difficiles, notamment en ce mois béni du Ramadan.

La distribution s'est déroulée en présence du hakem de Sélibabi, du vice-président du conseil régional, du maire de Sélibabi et du directeur régional des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel.

Le wali de l'Inchiri visite les sites de projets de Taazour à Akjoujt



Le wali de l'Inchiri, M. Idriss Demba Coréra a visité mercredi le site du complexe de la délégation générale à la Solidarité nationale et à la Lutte contre l'Exclusion Taazour en construction à Akjoujt.

Ce complexe, dont les travaux ont débuté il y a quelques jours, comprend en plus d'une boucherie moderne où sont vendus en plus de la viande, les légumes et les autres produits alimentaires, un gymnase et une salle de jeux pour enfants.

M. Idriss Demba Coréra, qui s'est rendu également sur le site d'une cité en construction financée par Taazour au profit de 92 familles nécessiteuses, a demandé aux responsables des deux projets d'accélérer le rythme des travaux tout en insistant sur le respect des normes techniques et la qualité du travail.

Au cours de la visite, le wali était accompagné du hakem et du maire d'Akjoujt.

Météo :

Le ciel sera peu nuageux sur la bande Sud, le Centre et l'Ouest de la Mauritanie



La situation météorologique en Mauritanie sera caractérisée, au cours des prochaines heures, par des vents modérés à forts de secteur Nord-Est à Nord-Ouest sur le littoral ainsi que sur le Nord de la Mauritanie et sur le secteur Nord-Est tandis que le reste du territoire connaît une bonne pénétration d'air humide au cours de l'après-midi. La visibilité restera affectée par du sable sur le centre de la Mauritanie et le Nord du littoral, avec un ciel peu nuageux sur la bande Sud, le Centre et l'Ouest de la Mauritanie.

A Nouakchott, les vents seront modérés à forts de secteur Nord-Est à Nord-Ouest avec un ciel clair à peu nuageux et une visibilité légèrement affectée par du sable. Voici les températures minimales et maximales pour les prochaines heures à :

Néma : 28°- 41°
Timbédra : 26°- 42°
Oualata : 25°- 40°
Adel Bagrou : 27°- 42°
Bassiknou : 26°- 42°
Aïoun :- 26°- 41°
Tintane : 27°- 41°

Kiffa : 26°- 42°
Kankossa : 26°- 42°
Barkewol : 25°- 42°
Kaédi : 23°- 41°
Monguel : 24°- 42°
Maghama : 25°- 42°
M'bout : 25°- 42°
Aleg : 20°- 40°
Maghtalahjar : 20°- 39°
Boghé :- 21°- 40°
Rosso : 17°- 38°
Boutilimitt - : 18°- 38°
Atar : 17°- 38°
Ouadane : 18°- 34°
Chinguetti : 17°- 34°
Aoujeft : 18°- 37°
Nouadhibou : 16°- 24°
Tidjikja : 21°- 39°
Tichitt : 23°- 39°
Sélibabi :- 27°- 42°
Zouérate : 13°- 32°
Bir Moghrein : 12°- 28°
Akjoujt : 17°- 37°
Nouakchott : 16°- 29°

Au niveau du littoral, la mer restera peu agitée à agiter, tandis que la houle sera de direction nord-ouest et la hauteur des vagues variera de 1,25 à 2,5 mètres.

Le commissariat aux droits de l'Homme :

Le plan d'action de lutte contre la traite des personnes a été conçu suivant une démarche participative



Le projet de Plan d'action national de lutte contre la traite des personnes (2024-2026), approuvé par le Conseil des ministres lors de sa réunion de ce mercredi, a été préparé par l'Autorité nationale de Lutte contre la Traite des personnes et le trafic illicite de migrants, affiliée au commissariat aux droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la société civile, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM). C'est ce qu'a indiqué un communiqué publié mercredi soir par le commissariat aux droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile, dont une copie a été reçue par l'Agence mauritanienne d'information.

Dans ce communiqué, le commissariat aux droits de l'Homme indique que ce plan avait été préparé selon une approche participative, qui comprenait des consultations approfondies avec les secteurs gouvernementaux, les institutions nationales indépendantes des droits de l'Homme et les organisations nationales et internationales de la société civile. Le commissariat a noté que le plan vise à doter le Gouvernement d'un outil de planification intégrée qui permettra à la Mauritanie de lutter efficacement et durablement contre ce crime, de punir les auteurs et d'identifier, d'aider et de protéger les victimes et les témoins.

Le communiqué indique que le plan d'action s'appuie sur des documents clés, dont les plus importants sont la Constitution de la République islamique de Mauritanie, les engagements du programme Taahoudati du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, les conventions et traités internationaux relatifs aux droits de l'Homme ratifiés par la Mauritanie, ainsi que les stratégies et politiques nationales pertinentes, notamment la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée, la stratégie nationale d'accès à la justice et la stratégie nationale de promotion et de protection des droits de l'homme.

Le commissariat des droits de l'Homme a souligné que le Plan d'action national de lutte contre la traite des personnes 2024-2026 repose sur six axes principaux : la prévention, le renforcement des capacités des acteurs, la protection, la répression, le partenariat, la coordination, le suivi et l'évaluation. Il a indiqué dans son communiqué que la mise en œuvre de ce plan, qui sera menée sous la supervision du Comité ministériel des droits de l'Homme, nécessite des efforts concertés de toutes les parties concernées, telles que les secteurs, les institutions publiques, les partenaires techniques et financiers et les organisations de la société civile.

Rôle du Mécanisme national de référencement des victimes de la traite des personnes

Un atelier de formation pour présenter le mécanisme national de référencement des victimes de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants a été organisé mercredi à Nouakchott par l'Autorité nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic illicite de Migrants, en coopération avec l'Organisation internationale pour les Migrations -OIM.

Les participants à l'atelier ont suivi mercredi des exposés sur l'introduction de ce mécanisme, son rôle dans la promotion de l'accès des victimes de la traite des personnes à leurs droits et leur réintégration. Ils ont suivi un autre exposé sur les procédures judiciaires liées au phénomène de la traite des personnes et

du trafic illicite de migrants. A cet effet, le directeur général de l'Autorité nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic illicite de Migrants, Cheikh Tourad Ould Abdel Maleck, a expliqué que le Gouvernement mauritanien a approuvé en janvier dernier la mise en place d'un mécanisme national de référencement des victimes de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants auprès de l'Autorité nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic illicite de Migrants. Pour lui, la mission de cette dernière est de veiller au respect des droits fondamentaux des victimes de la traite des personnes et du trafic illicite de migrants, de les identifier, de les

orienter et de veiller à ce qu'ils soient pris en charge. Il a indiqué que cet atelier s'inscrit dans le cadre du programme de l'Autorité dont l'objectif est de renforcer les capacités des acteurs nationaux en matière de procédures liées à ce mécanisme.

Le chef de mission de l'Organisation internationale pour les Migrations en Mauritanie, M. Boubacar Saibou, a salué la coopération fructueuse entre la mission de l'OIM et l'Autorité nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic illicite de Migrants. Il a également réaffirmé l'engagement de l'OIM et de ses partenaires à soutenir les efforts de la Mauritanie dans la lutte contre la traite des personnes et le trafic de migrants.

Tidjikja :

Journée de sensibilisation pour la réussite de la campagne de vaccination contre la poliomyélite



Le wali du Tagant, M. Tiyib Ould Mohamed Mahmoud, a supervisé mercredi matin à Tidjikja, le lancement d'une journée de sensibilisation pour la réussite de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite au profit des enfants de 0 à 5 ans,

qui sera lancée aujourd'hui. Dans son allocution, le wali a souligné la nécessité des efforts concertés de tous les élus et acteurs de la société civile pour soutenir les efforts des collectivités locales afin de faire de cette campagne un succès en sen-

Distribution de paniers alimentaires aux familles pauvres à Nouakchott



Le secrétaire général du ministère des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel, M. Beitallah Ould Ahmed Leswed, a supervisé mercredi dans la moughataa d'El-Mina, la distribution de 800 paniers alimentaires aux familles nécessiteuses dans les wilayas de Nouakchott. Ces paniers alimentaires fournis par l'Association koweïtienne d'Aide directe contiennent du sucre, du riz et de l'huile de table.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le secrétaire général du ministère a souligné que cette distribution a été menée par l'Association koweïtienne d'Aide directe au cours du mois béni du Ramadan pour aider les familles



les plus nécessiteuses. Il a ajouté que l'association koweïtienne a apporté des contributions précieuses à la construction de mosquées, de mahadras et d'œuvres caritatives en Mauritanie.

Aleg :

Formation sur l'appui à la décentralisation et au développement économique local



Un atelier de formation organisé dans le cadre du programme d'appui à la décentralisation et au développement économique local au profit des acteurs dans le domaine de la décentralisation au Brakna, au Tagant, au Gorgol, au Trarza et en Adrar, a débuté ses travaux mercredi à Aleg sous la supervision de M. Mohamed Abdel Vettah Ould Ahmed, wali mouçaid du Brakna.

L'objet de cette rencontre est de soutenir les efforts du Gouvernement en matière de décentralisation et de développement local, conformément à une approche participative, et à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable. Le wali mouçaid a souligné, dans le mot prononcé à l'ouverture de l'atelier, que cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route de la stratégie

nationale de la décentralisation et de développement local adoptée par le Gouvernement dans le cadre du programme Taahoudati du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani.

De son côté, l'adjointe au maire d'Aleg, Mme Khadaja Mint Dhavi, a souhaité la bienvenue aux participants et a souligné que le développement économique local est un outil important pour parvenir à l'intégration sociale et à la stabilité.

L'atelier a été ouvert en présence du directeur général adjoint de l'Administration générale des Collectivités locales, M. Diak Abderrazak, du hakem d'Aleg, M. Abdelkader Ould Teyib Ould El Chorfa, du directeur du cabinet du wali du Brakna, M. Zeidane Ould Sidati et d'un certain nombre de cadres du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation.

Espace ramadan

Une diététicienne donne des conseils pour un jeûne sain

Pendant ce mois, les musulmans s'abstiennent de tout plaisir sensoriel (comme la nourriture et la boisson, le sexe ...) de l'aube au crépuscule. Le temps est consacré à la prière, au Coran, à la pleine conscience et à la réflexion spirituelle. La durée du jeûne varie de 13 à 18 heures par jour, en fonction de la durée du jour dans un pays donné. Les musulmans croient que le jeûne les aide à développer leur soumission à Dieu, leur empathie envers les pauvres et leur repentir pour les péchés passés. Le Dr Nazeia Sayed, diététicienne agréée, s'est entretenue avec Faazah Laher, également diététicienne agréée et porte-parole de l'Association des diététiciens d'Afrique du Sud, au sujet de l'approche la plus saine du jeûne.

Quels sont les effets du jeûne sur votre corps ?

Pendant le jeûne, les horaires des repas, la consommation de liquides et les heures de sommeil et de réveil sont modifiés. Cela entraîne des changements physiologiques, biochimiques et métaboliques dans le corps. La capacité d'adaptation à ces changements dépend du type et de la quantité d'aliments et de boissons consommés pendant le mois.

Au début, les personnes peuvent ressentir des maux de tête, des vertiges et des nausées parce qu'elles dorment moins et consomment moins de caféine. Au cours de la deuxième semaine, le corps s'habitue aux changements et le système digestif peut se reposer. La taille de l'estomac change et la quantité de nourriture qu'une personne est capable de manger à chaque repas diminue également.

Pendant le ramadan, comme à tout autre moment, une personne doit avoir une alimentation équilibrée. Un repas équilibré composé de protéines maigres, de féculents complets, de légumes, de fruits et de graisses saines pour le cœur permettra aux individus de réduire leur poids corporel, leur pression artérielle et leur anxiété. Une réduction de l'inflammation et des taux de lipides sanguins est bénéfique pour la santé cardiaque. Une alimentation équilibrée est un moyen sain et non pharmacologique de minimiser les facteurs de risque tels que l'indigestion, la déshydratation et la constipation, tout en améliorant la santé.

Pourquoi est-il important de réfléchir aux aliments et aux

boissons avec lesquels vous commencez et rompez votre jeûne ?

Pourquoi il est important de choisir les aliments et boissons pour débiter et interrompre le jeûne ?

La pierre angulaire du ramadan est la pratique de la pleine conscience, de la discipline et du contrôle. C'est un moment idéal pour se remettre à zéro et apprendre de meilleures habitudes alimentaires. La fenêtre de consommation de nourriture et de boisson dans la journée est relativement petite. Il est important de manger lentement et de lire les signaux de faim et de satiété pour éviter les malaises. Les repas peuvent également être fractionnés en deux petits repas du soir au lieu d'un seul gros repas.

Les repas copieux, riches en graisses et en sucres, peuvent entraîner des problèmes de santé tels que l'hypertension artérielle, l'indigestion, les nausées et la constipation, ou aggraver des problèmes existants. Privilégiez des méthodes de cuisson plus saines telles que le gril, la cuisson au four, la friture à l'air ou la cuisson à l'étouffée plutôt que la friture et les repas gras. Les repas gras provoquent l'indigestion, la léthargie, la fatigue et la prise de poids.

Bien s'hydrater permet d'éviter les maux de tête, les infections urinaires et les vertiges. Privilégiez les liquides pauvres en sucre, évitez les boissons gazeuses et la caféine, et optez pour de l'eau ou de petites portions de jus de fruits.

Une alimentation saine est importante, car un corps fort et en bonne santé peut aider une personne à rester debout plus longtemps pour les prières, à jeûner avec plus de force et à se sentir moins dépourvue d'énergie.

Quels sont les meilleurs aliments et boissons pour commencer et terminer le jeûne quotidien ?

Le repas de suhoor (avant le début du jeûne à l'aube) doit donner de la force, de la vitalité et de la durabilité à la personne. Les aliments doivent être sains et rassasiants. Ce repas est la première source de carburant pour la journée. Un repas rassasiant et sain permet d'éviter les fringales au cours de la journée.

Au lieu de céréales sucrées, il est préférable de prendre un repas riche en fibres et en protéines. Voici quelques exemples :

Un smoothie à l'avoine avec des fruits, du lait et du yaourt, de l'avoine, des graines et du miel.

Un toast de blé entier avec des champignons et des œufs brouillés
Granola, yaourt, miel et fruits ; ajoutez un œuf dur pour plus de protéines.

Avoine cuite avec des pommes, de la cannelle, du lait et du miel



Talbina (orge) avec noix, lait et fruits

Thon sur toast avec un verre de lait.

Le repas de l'iftar, à la fin de la journée, doit apporter un équilibre et aider à recharger le corps après de nombreuses heures de jeûne. Il est important de manger lentement et en pleine conscience. Les dattes sont un aliment idéal pour rompre le jeûne car elles sont faciles à digérer, contiennent des fibres solubles et permettent de commencer le repas de l'iftar plus lentement qu'avec de la nourriture.

Évitez les boissons gazeuses et sucrées pendant l'iftar. Les aliments salés et sucrés peuvent provoquer une indigestion, de la fatigue et de la soif. Le repas doit comprendre les différents groupes d'aliments.

Protéines : viande maigre, yaourt, lait, haricots, lentilles, poisson.

Glucides : le blé complet ou les options non raffinées sont préférables - riz brun, roti ou pita au blé complet, légumes riches en amidon comme la pomme de terre, la patate douce, le potiron ou la citrouille, pâtes au blé complet ou blé concassé et avoine ajoutés aux soupes.

Légumes : un mélange coloré de légumes, cuits ou crus.

Déshydratation : les causes, symptômes et mesures à prendre

La déshydratation est un problème majeur en période de canicule inhabituelle et d'épidémies telles que le choléra, qui provoquent des diarrhées pouvant mettre la vie en danger. Anastasia Ugwuanyi est médecin de famille et éducatrice clinique à l'université de Witwatersrand. Nous lui avons posé des questions sur comment éviter ou gérer la déshydratation.

Quelles sont les causes de la déshydratation ?

La déshydratation peut être définie comme une perte d'eau à l'intérieur des cellules. Pour en comprendre les causes, il est important de présenter quelques notions de base sur notre corps en ce qui concerne la physiologie de l'eau. L'eau représente 55 à 65 % de la masse corporelle totale. La majeure partie de cette eau se trouve dans la masse maigre. L'autre tiers est extracellulaire.

La déshydratation peut être une perte d'eau ou une perte de sel et d'eau. L'"écosystème hydrique" du corps est régulé par des réponses aux niveaux de sel et d'eau. Des organes tels que le cerveau, la peau, le tractus gastro-intestinal et les reins sont impliqués dans la régulation de l'eau.

La déshydratation peut être une perte d'eau ou une perte de sel et d'eau. L'"écosystème hydrique" du corps est régulé par des réponses aux niveaux de sel et d'eau. Des organes tels que le cerveau, la peau, le tractus gastro-intestinal et les reins sont impliqués dans la régulation de l'eau.

logie de l'eau. L'eau représente 55 à 65 % de la masse corporelle totale.

La majeure partie de cette eau se trouve dans la masse maigre. L'autre tiers est extracellulaire. La déshydratation peut être une perte d'eau ou une perte de sel et d'eau. L'"écosystème hydrique" du corps est régulé par des réponses aux niveaux de sel et d'eau. Des organes tels que le cerveau, la peau, le tractus gastro-intestinal et les reins sont impliqués dans la régulation de l'eau.

Comment savoir si l'on est déshydraté ?

Une perte de 5 à 10 % de l'eau corporelle est symptomatique, en particulier chez les personnes très âgées et très jeunes. Les signes à surveiller sont les suivants : maux de tête, fatigue ou lassitude, confusion inexplicable immédiatement, bouche sèche (inexplicable immédiatement), peau sèche lorsque vous la pincez et lente dans son retour élastique normal, yeux enfoncés et, chez les nourrissons, fontanelles enfoncées, absence de larmes en cas de pleurs, en particulier chez les enfants, urine concentrée - de couleur ambre foncé à sombre - et diminution de la fréquence des mictions à mesure que l'organisme passe à la conservation.

Que se passe-t-il dans notre organisme lorsque nous sommes déshydratés ?

Plusieurs systèmes de notre corps sont affectés par la déshydratation. Les effets de la déshydratation dépendent de la quantité de liquide perdue et de la durée de la déshydratation. Les effets varient en fonction du degré de déshydratation. La déshydratation est classée de légère à sévère selon la proportion d'eau perdue dans la masse corporelle. Chez les enfants et les nourrissons, elle est particulièrement problématique car l'eau représente une part plus importante de leur masse corporelle.

En cas de perte importante, les symptômes peuvent comprendre une chute de la pression artérielle qui affecte la dynamique de la circulation sanguine et des signes de défaillance des organes qui ne peuvent plus fonctionner normalement les systèmes ne sont pas en mesure de faire face (comparable à un moteur de voiture en surchauffe).

Le système cardiovasculaire, le système gastro-intestinal, le système rénal, le système nerveux central, la peau et la couche externe du corps, le système musculo-squelettique sont tous affectés par la déshydratation en fonction du niveau de perte d'eau totale du corps.

Les effets de la déshydratation sur l'organisme peuvent inclure : perte de poids, constipation, délire, insuffisance rénale, plus grande prédisposition aux infections respiratoires et urinaires, crises cardiaques et convulsions en raison de l'épaississement du sang. Ces effets sont encore plus débilissants chez les personnes très âgées et celles qui souffrent de maladies préexistantes comme le diabète.

Comment arrêter la déshydratation ?

Pour enrayer la déshydratation, il est important de prendre en compte tous les aspects de la demande et de l'approvisionnement en eau.

L'environnement : l'accès à l'eau potable est toujours une responsabilité collective du gouvernement et de la communauté. Cela peut aller du signalement et de la réparation des fuites et des ruptures d'approvisionnement en eau de la municipalité à l'entretien des réseaux de purification de l'eau et de distribution de l'eau.

Personnellement : n'attendez pas d'avoir soif pour boire. La soif est le signe que votre corps est en train de se déshydrater. Pour chaque kilogramme de poids corporel, buvez environ 30-35 millilitres (3 cuillères à soupe) d'eau par jour, surtout en période de chaleur.

Soyez attentif aux signes de déshydratation chez vous ou chez les personnes âgées, les enfants, les membres de votre famille ou vos amis souffrant d'une incapacité. Contrôlez-les avec des mesures simples telles que les thérapies de remplacement composées d'eau, de sel et de sucre.

Pensez à boire davantage d'eau lorsque vous faites de l'exercice ou lorsque vous êtes malade. Il y a du sel, du sucre et de l'eau dans chaque maison. Il est essentiel de savoir comment les préparer ou de disposer d'une thérapie de réhydratation orale préemballée à la maison. Il existe un certain nombre de bons guides sur la préparation d'une solution sel-sucre-eau maison pour traiter la déshydratation avant de demander de l'aide médicale.

SMB

Source : the conservation

Avis d'Appel d'Offres (AAO)

Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC Société- Mère)

AAO No : 03/CMI/2024

1. Cet Avis d'appel d'offres est relatif au Dossier d'Appel d'Offres N°03/CMI/2024.

2. La Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC Société- Mère), BP 355, Avenue Boubacar Ben Amer, Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat mauritanien des fonds, afin de financer le projet de Renforcement des infrastructures électriques de villes de l'Intérieur du pays, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés des travaux de réhabilitation et d'extension des ouvrages de génie civil des centrales électriques des villes de Aleg, Kaédi, Rosso et de Tintane.

3. La Société Mauritanienne d'Electricité sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux en question en deux (2) lots ; et chaque lot fera l'objet d'un marché. Il s'agit de :

a) Lot 1 : Réhabilitation et extension des infrastructures de génie civil des centrales de Rosso et de Kaédi comprenant :

- La réhabilitation des bâtiments et annexes des centrales ;
- La réhabilitation des installations de stockage du carburant ;
- La réhabilitation des logements de fonction des chefs centrales ;
- La construction de bassins en béton armé de 10 m3 pour le stockage des huiles de vidanges de moteurs ;
- Diverses constructions de plates formes en béton armé, de caniveaux, de locaux pour transformateurs élévateurs, ...

b) Lot 2 : Réhabilitation et extension des infrastructures de génie civil des centrales de Aleg et de Tintane comprenant :

- La réhabilitation des bâtiments et annexes des centrales ;
- La réhabilitation des installations de stockage du carburant ;
- La réhabilitation des logements de fonction des chefs centrales ;
- La construction de bassins en béton armé de 10 m3 pour le stockage des huiles de vidanges de moteurs ;
- Diverses constructions de plates formes en béton armé, de caniveaux, de locaux pour transformateurs élévateurs,

4. Les travaux seront exécutés dans un délai ne dépassant pas trois (3) mois pour par Lot.

5. Le présent appel d'offres est un **Appel d'offres National Ouvert**.

6. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès des adresses e-mail : cmsomelec@gmail.com; et prendre connaissances des dossiers d'appel d'offres à l'adresse ci-après de 8 heures à 17 heures, du lundi au jeudi.

Le Conseiller chargé de la Cellule des marchés
Direction Générale de la SOMELEC
Avenue Boubacar Ben Amer
BP 355 Nouakchott - R.I. de Mauritanie

Les exigences en matière de qualification sont :

i. Preuves de la réalisation en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant d'au moins deux (2) marchés au cours des Cinq dernières années avec une valeur minimum de **Vingt Millions (20 000 000) MRU** par marché, qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel, et qui sont similaires aux travaux proposés.

ii. Pour les marchés similaires cités ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés durant les cinq (5) dernières années, avoir exécuté au moins une expérience minimale de travaux de construction ou réhabilitation de bâtiments ;

iii. Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction ou de réhabilitation pour les **3 dernières années d'au moins Quinze millions**

(15 000 000) MRU ;

iv. Preuve d'avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, etc., autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :

- **Pour le Lot 1 : Cinq Millions (5 000 000) MRU ;**
- **Pour le Lot 2 : Trois Millions (3 000 000) MRU ;**

v. Disposer de moyens humains et matériels minimum requis tels qu'indiqués dans la section III du DAO.

Afin de permettre à la SOMELEC de vérifier l'authenticité des documents et attestations fournis et pour être prises en considération, Les preuves précitées doivent impérativement respecter ce qui suit :

a) Pour les marchés de construction ou de réhabilitation, être sous forme d'attestations fournies par les Autorités contractantes pour lesquelles les travaux objet des marchés ont été exécutés. Ces attestations doivent comprendre les numéros de téléphone et les adresses mails des responsables concernés, des Autorités contractantes ;

b) Pour la situation financière, être sous forme des états financiers certifiés (bilans et chiffres d'affaires...etc.) Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après :

Monsieur le Conseiller chargé de la Cellule des marchés
Direction Générale de la SOMELEC
Avenue Boubacar Ben Amer
BP 355 Nouakchott - R.I. de Mauritanie

À compter du 27 Mars 2024 contre un paiement non remboursable de Dix Mille (10 000) MRU. La méthode de paiement sera par versement ou virement dans l'un des comptes en banques locales de la SOMELEC.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais en utilisant le mode d'acheminement qu'ils auraient choisis. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le Jeudi 25/04/2024 à 12H00 Heure Locale. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse :

La Direction Générale de la SOMELEC
Salle de réunion du 2eme étage.
Avenue Boubacar Ben Amer
BP355 Nouakchott- R.I de Mauritanie

Les offres seront ouvertes le **25/04/2024 à 12H30 Heure Locale**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission par Lot valide pendant **Cent Vingt (120) jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le montant de la garantie de soumission par Lot est fixé à **Cinq Cent Mille ouguiyas (500 000) MRU** ou un montant équivalent dans une monnaie librement convertible et doit être émise par une banque établie ou installée en Mauritanie.

Les offres doivent porter la mention : « **Appel d'offres pour la réalisation des travaux de réhabilitation et d'extension des centrales électriques des villes de Aleg, Kaédi, Rosso et Tintane (lot N°.....)** »

9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Quatre-Vingt-Dix (90) jours**, à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. La SOMELEC se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle au présent DAO.

Le Président de la Commission des Marchés d'investissement
TALL Ousmane



Amical :

Les Mourabitoune tiennent en échec les Lions de l'Atlas du Maroc



Les Mourabitoune ont accroché les Lions de l'Atlas du Maroc (0-0), mardi soir (26 mars), au Grand Stade d'Agadir, en match amical. Prochain rendez-vous pour les Mourabitoune, en juin dans le cadre des éliminatoires du Mondial 2026 contre le Soudan et le Sénégal à Nouakchott.

Tournoi international d'Alger U20 :

Les Mourabitoune défaits de nouveau



Les Mourabitoune juniors ont été défaits par la sélection algérienne junior (1-3), au stade Mabrouki Salem de Rouiba pour le compte de la troisième et dernière journée, mardi soir (26 mars). Ramdaoui a été l'auteur des deux premiers buts algériens (à la 9e et à la 12e minute). Les Mourabitoune ont réduit l'écart à la 45e minute

par Mohamed N'Diaye. En seconde période, bien que le jeu ait été plus équilibré, les Algériens ont néanmoins fait plier la rencontre, à la dernière minute du jeu, lorsque Fatahine a inscrit le troisième but. C'est la troisième défaite de rang des coéquipiers du portier Abderrahmane Sarr en autant de sorties.

Le technicien espagnol Aritz

López Garaï débute de la plus mauvaise des manières son exercice sur le banc des Mourabitoune U20.

Ce tournoi baptisé "The International Youth Warriors Tournament" regroupe quatre sélections africaines de moins de 20 ans : l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte et la Mauritanie.

CAN 2025 :

Eswatini, Tchad, Libéria et Soudan du sud continuent l'aventure



On connaît enfin les quatre sélections qui rejoindront la phase de poules des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAF, Maroc 2025. Il s'agit d'Eswatini, du Tchad, du Libéria et du Soudan du sud.

Pour la première fois de leur histoire, les Swazi sont qualifiés pour la phase de groupe des éliminatoires d'une CAN CAF. Victorieux lors du match aller 3-0 face à la Somalie, Eswatini a une nouvelle fois contrôlé son adversaire 2-2, ce mardi au stade Mbombela de Nelspruit en Afrique du Sud.

Tout en gestion, les hommes de Dominic Kunene sont allés chercher une qualification historique : "C'est un jour qui fera date. Je suis tellement fier de mes joueurs, nous allons désormais aborder la suite de la compétition avec sérieux et ambition." a confié le tacticien swazi, heureux et congratulé par ses joueurs.

Une grande première également pour le Tchad. Les Sao ont battu l'Ile Maurice 2-1, enchaînant ainsi une deuxième victoire de prestige : "Avant ce tour préliminaire, notre dernière victoire remon-

taît à 5 ans, face au Libéria. Le pays était en ébullition. Je n'ose imaginer ce qui se passe actuellement au Tchad, cela doit être de la folie", s'exclame Kévin Nicaise, premier sélectionneur tchadien à guider les Sao jusqu'à la phase de groupes des éliminatoires de la CAN. Le match nul 0-0 entre Djibouti et le Libéria a ouvert les portes d'une qualification aux Lone Stars, qui avaient fait le plus gros travail, lors du match aller en battant les Requins de la Mer rouge 2-0.

Le Soudan du Sud complète ce quatuor. La plus jeune nation africaine a tenu en échec São Tomé et Príncipe 0-0. Sa qualification est due à ce but marqué sur le terrain des Verts et Jaunes 1-1 lors de la rencontre aller.

À noter que ces 4 sélections rejoignent les 44 nations africaines les mieux classées au classement FIFA, qui étaient exemptés de tour préliminaire. La Confédération africaine de football (CAF) annoncera prochainement la date du tirage au sort de la phase de groupes des qualifications.

Amical :

L'Égypte renversée par la Croatie, la Tunisie s'en sort aux tirs au but...



Le tournoi amical FIFA Series Cairo Cup organisé en Égypte a rendu son verdict ce mardi avec la défaite des Pharaons en finale, tandis que la Tunisie a terminé 3e. Sans Mohamed Salah, resté à Liverpool durant cette trêve internationale, les Égyptiens ont subi la loi de la Croatie (2-4). Les locaux avaient pourtant pris les devants grâce à Rami Rabia (7e). Mais Mostafa Mohamed a raté la balle de break en trouvant le poteau. Derrière, les Vatreni ont rapidement égalisé par Nikola Vlasic (21e), puis Bruno Petkovic (58e), Andrej Kramaric (77e) et Lovro Majer (86e) leur ont permis de prendre les devants en seconde période. La réduction du score par Mohamed Abdelmonem (90e+4) restera anecdotique pour les Pharaons.

La Tunisie prend sa revanche sur les t.a.b.

De son côté, après avoir été éliminée aux tirs au but par les Croates en demi-finales, la Tunisie a pris une petite revanche en décrochant la médaille de bronze aux tirs au but contre la Nouvelle-Zélande (0-0, 4-2 tab). Paradoxalement, malgré l'élimination, les Aigles de Carthage avaient affiché un visage plus intéressant samedi que face aux Néo-Zélandais, où ils s'en sont longtemps remis aux parades de leur gardien Ben Said, auteur notamment d'un arrêt décisif sur penalty. Il en faudra plus pour reprendre confiance après le fiasco de la CAN...